

## PONT DE SOUS-MOULIN

### RÉOUVERTURE

DÈS LE 30 AVRIL 2019 – EN 3 ÉTAPES

#### MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



### QUOI, COMMENT ?

L'office cantonal du génie civil achève la reconstruction du pont de Sous-Moulin débutée en janvier 2018. Le basculement définitif de la circulation du pont provisoire sur le nouveau pont de Sous-Moulin se fera en 3 étapes.

#### Étape 1 – réouverture partielle du pont au trafic routier

Dès le 30 avril 2019, la circulation en direction de Chêne-Bourg s'effectuera sur le nouvel ouvrage alors que celle en direction de Villette/Fossard sera conservée sur le pont provisoire. Les piétons emprunteront l'itinéraire de déviation mis en place (voir infographie au verso).

#### Étape 2 – réouverture totale du pont au trafic routier

Dès le 8 mai 2019, la circulation en direction de Chêne-Bourg et de Villette/Fossard s'effectuera sur le nouvel ouvrage. Les piétons emprunteront l'itinéraire de déviation mis en place (voir infographie au verso).

#### Étape 3 – réouverture du pont aux itinéraires piétonniers

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019, les piétons pourront à nouveau emprunter le pont de Sous-Moulin pour enjamber la route Blanche.

Dès lors, les travaux de démontage du pont provisoire pourront débuter. Lors de certaines phases spécifiques, des restrictions ponctuelles de circulation pourront ponctuellement affecter la circulation sur les routes Blanche et de Malagnou situées en dessous de l'ouvrage. Ces dernières feront alors l'objet d'une information spécifique en cours de chantier.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

### QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Étape 1 – dès le mardi 30 avril 2019 – de manière définitive

Étape 2 – dès le mercredi 8 mai 2019 – de manière définitive

Étape 3 – dès le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019 – de manière définitive

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet [avisdetravaux.ge.ch](http://avisdetravaux.ge.ch)

### POURQUOI ?

Le pont de Sous-Moulin est reconstruit pour répondre aux normes en vigueur pour le passage des véhicules et améliorer le transit de la mobilité douce sur l'ouvrage en y créant une nouvelle piste cyclable et un trottoir mixte piétons/vélos. Afin de pouvoir poser le nouveau revêtement routier sur le pont et ses raccords, sa réouverture doit se faire en différentes étapes afin d'avoir à disposition et à tour de rôle, les différentes zones de circulation pour y déposer les enrobés.

### RENSEIGNEMENTS

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE  
TÉL. 022 546 87 00  
AVISDETRAVAUX.GE.CH



[www.facebook.com/getransports](https://www.facebook.com/getransports)



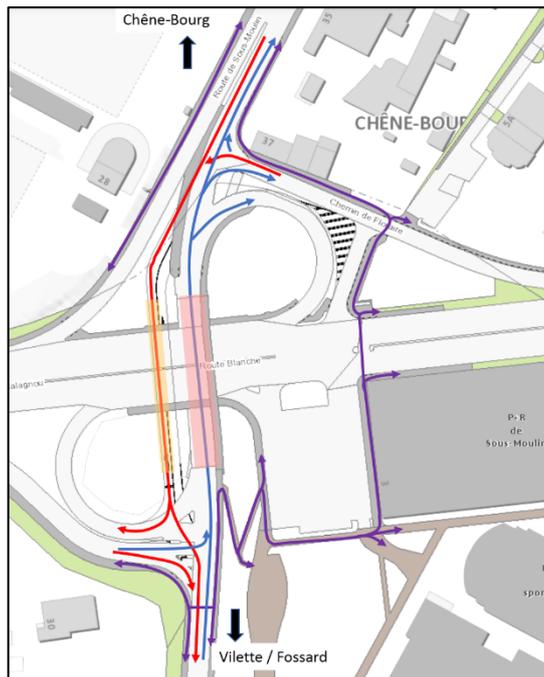
[www.twitter.com/GE\\_transports](https://www.twitter.com/GE_transports)

# PONT DE SOUS-MOULIN

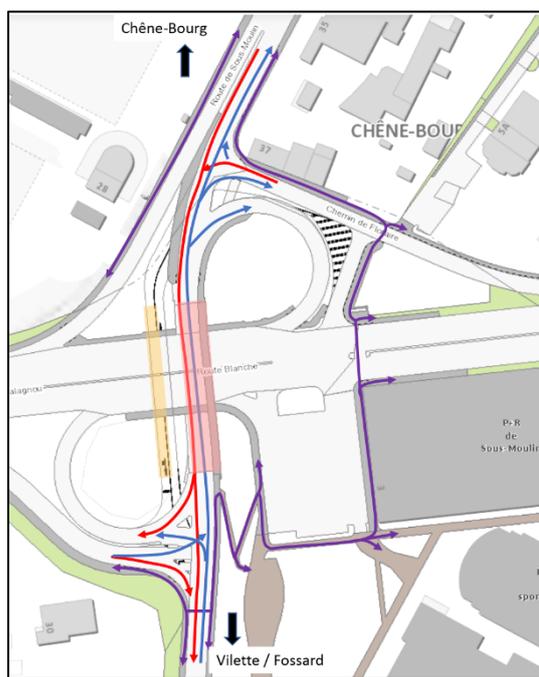
## RÉOUVERTURE

### DÈS LE 30 AVRIL 2019 – EN 3 ÉTAPES

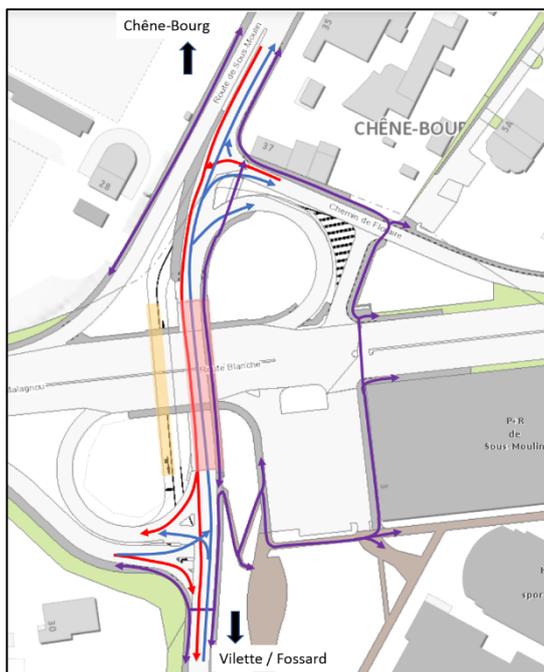
Etape 1 : dès le 30 avril 2019



Etape 2 : dès le 8 mai 2019



Etape 3 : dès le 1er juillet 2019



**Légende :**

-  = Pont provisoire
-  = Nouveau pont de Sous-Moulin
-  = Trafic routier en direction de Chêne-Bourg
-  = Trafic routier en direction de Vilette/Fossard
-  = Itinéraire piétonnier

# GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

## INFO MOBILITÉ

Recevez les avis de travaux impactant vos déplacements

 [ge\\_transports](https://twitter.com/ge_transports)

 [avisdetravaux.ge.ch](http://avisdetravaux.ge.ch)

## POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !

 +41 22 546 87 00

 [ge-transports@etat.ge.ch](mailto:ge-transports@etat.ge.ch)

 [ge-transports](https://www.facebook.com/ge-transports)

